

CONSEIL MUNICIPAL du 29 JUILLET 2022

Liste des délibérations

Date de la convocation : 22 juillet 2022

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 12

Pouvoirs 3

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juillet à vingt-heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – F Imbert – N Feltrin – P Brunel - JM Gimaret - C Feltrin – B Sainclair - F Serrurier - L Wynarczyk – B Monel – S Chartier – M Chaube

Excusés : V Gelas (pouvoir à L Wynarczyk) – C Beguet (pouvoir à T Michal) – B Doucet-Bon (pouvoir à T Michal)

Absent :

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Cod » général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Marion CHABE est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2022/07/01 – Restaurant scolaire : tarif des repas – Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention

Délibération n° 2022/0/02 – Transformation salle communale en logement : marché des travaux – Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Thierry MICHAL

